

Image not found or type unknown



## indémnisation du à un accident de la route

Par **rachid1**, le **12/01/2009** à **14:09**

Bonjour,  
mon père 79 ans c'est fais renverser par un automobiliste.  
2 cervicales de cassées.  
IPP de 10% sur 110 jours d'après l'expert.  
ma question mon père doit voir l'assurance jeudi 15/01/2009 pour je pense lui faire une proposition d'indémnisation.  
que dois je faire ? et à qu'elle montant dois je m'attendre.  
Merci de l'aide que vous pouriez m'apporter.